Projet de règlement

Loi sur la qualité de l'environnement
(chapitre Q-2)

Évaluation et examen des impacts sur l'environnement de certains projets

Encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement

— Modification

Gazette officielle du Québec, Partie 2, 9 juillet 2025, 157e année, numéro 28, page 4246.

Le texte qui suit remplace le sixième alinéa de l'avis précédant le texte du projet de règlement modifiant le Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets :

« Les modifications prévues au Règlement relatif à l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement de certains projets et au Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement réduiraient le nombre de projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement pour certaines activités, ce qui permettrait aux entreprises concernées de faire des économies annuelles d'environ 4,2 millions de dollars. ».

86118

© Éditeur officiel du Québec, 2025